

Hébergements

Pour toute information concernant les hébergements, contactez :

OFFICE DE TOURISME LASCAUX VALLÉE VÈZÈRE
 Place Bertran-de-Born - 24290 MONTIGNAC
 Tél. : 05 53 51 82 60 - Fax : 05 53 50 49 72
 info-montignac@tourisme-vezere.com
 www.tourisme-vezere.com

COMITE DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE
 25, rue Wilson - BP 2063
 24002 PÉRIGUEUX Cedex
 Tél. : 05 53 35 50 24
 www.dordogne-perigord-tourisme.fr

Adresses utiles

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DE LA DORDOGNE
 25, rue Wilson - BP 2063
 24002 PÉRIGUEUX Cedex
 Tél. : 05 53 35 50 24

SERVICE TOURISME ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL
 Espace Tourisme - 25, rue Wilson
 24000 PÉRIGUEUX
 Tél. : 05 53 35 50 90

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE LA VÈZÈRE
 3 avenue de Lascaux - 24290 MONTIGNAC
 Tél. : 05 53 51 70 70 - Fax : 05 53 51 70 78
 contact@communesvalleevezere.fr
 www.communesvalleevezere.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE RANDONNEE PEDESTRE
 364 avenue Winston Churchill
 24660 COULOUNIEUX CHAMIERES
 Tél. : 05 53 53 71 46
 rando24@orange.fr - www.rando24.com

COMITE DEPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE
 25, rue Wilson BP 2063 - 24002 PERIGUEUX Cedex
 Tél. : 05 53 35 50 24
 cdte24@ffe.com - www.cdte24.ffe.com/

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME
 44, rue du Sergent Bonnelie
 24000 PÉRIGUEUX

Conseil Général de la Dordogne Le Conseil Général de la Dordogne a mis en place cet itinéraire dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (P.D.I.P.R.). Le Service du Tourisme et du Développement Touristique dispose d'un bureau ayant pour mission la réalisation de ces circuits et le suivi du Plan en liaison avec le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne chargé de la promotion du P.D.I.P.R. Outre la sauvegarde des chemins ruraux, l'objectif du Plan est de tisser un réseau ou maillage de cheminements entretenus et balisés.



Ce plan guide a été réalisé en collaboration avec la Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère



Sur le terrain on the itinerary

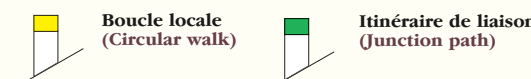
PANNEAUTAGE ET BALISAGE

Le mobilier de signalisation des circuits est constitué de 3 éléments complémentaires :
 1/ Le panneau d'appel (Information Board),
 2/ Le panneau directionnel (Direction arrow),
 3/ Les bornes de balisage (Signposts).

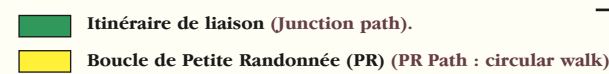
LE PANNEAU D'APPEL :
 Chaque départ d'itinéraire est matérialisé par un panneau d'appel affichant la cartographie générale du secteur. Un point "vous êtes ici" vous indique votre position.

LE PANNEAU DIRECTIONNEL :
 À proximité immédiate du panneau d'appel, une flèche directionnelle en bois vous indique le sens du circuit, sa longueur ainsi que les pratiques admises sur ce circuit. Sur la longueur il est possible de trouver ce type de panneaux afin d'indiquer les différentes directions, jonctions ou liaisons.

LES BORNES DE BALISAGE : Le jalonnement est constitué de bornes en bois surmontées d'un capuchon de couleur jaune pour les boucles et verte pour les itinéraires de liaison.



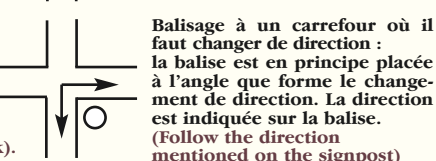
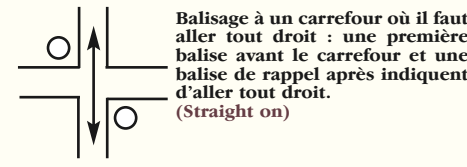
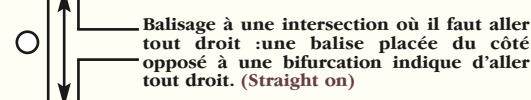
BALISAGE EN VIGUEUR :



BALISAGE VTT (Marking for mountain bikes) :

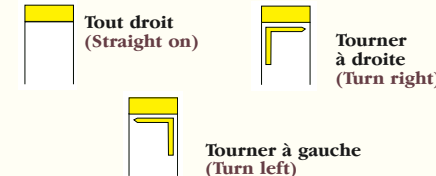


IMPLANTATION DES BORNES :



Une règle d'or : lorsqu'une bifurcation ne paraît pas balisée ou signalée, poursuivre tout droit. Un changement de direction est toujours matérialisé.

DIRECTION



Sur la carte on the map

LEGENDE 1 cm = 500 m
 LA CARTOGRAPHIE (Map) : quadrichromie (Four-colour)
 échelle (Scale) : 1/50 000 - 1 cm = 500 m.

LES ITINERAIRES (Itineraries) : le tracé des itinéraires est, à l'exception du GR, de la même couleur que le balisage rencontré sur le terrain.
 The route mentioned on the map is of the same color as the route markers you will find on the walk (Exception GR Path)

① Numéro de la boucle (se reporter au répertoire des circuits)
 Number of the circular walk (See the list of the itineraries).

★ Départ conseillé (se reporter au répertoire des circuits).
 Starting Point (See the list of the itineraries).

CODE COULEURS UTILISE SUR LA CARTE (Route marking colours) :
 - Itinéraire de liaison (Junction path).
 - Boucle de Promenade et de Randonnée (PR) (Circular walk).
 - Sentier de Grande Randonnée (GR) (GR path).
 - Variante / Raccourci (Alternative path).
 - Variante équestre.
 - Table d'orientation -
 - Sentier de la Vallée de l'Homme en Vallée Vézère.
 (Sentier non surbalisé utilisant le réseau boucles et liaisons du PDIPR Dordogne)

Sentier de la Vallée de l'Homme en Vallée Vézère
 Depuis le caux jusqu'au cœur de la Vallée de la Vézère, itinéraire à travers 350 000 ans d'histoire(s). Des hautes falaises calcaires aux denses forêts de chênes du Périgord noir, des gisements et gratons préhistoriques les plus célèbres aux sites médiévaux les plus variés (abbaye romane, commanderies, villages troglodytiques...) vous comprendrez, le long de ce sentier, pourquoi la Vallée Vézère est surnommée la Vallée de l'Homme.
 De Terrasson à Limeuil 90 km de sentiers avec possibilités d'hébergements le long des 6 étapes (15 à 20 km chacune) du parcours.
 Les 3 plans guides nécessaires : Terrasson, Montignac, Les Eyzies.
 Renseignements : www.randonnee-dordogne.com
 www.dordogne-perigord-tourisme.fr - Tél. 05 53 35 50 36 ou 05 53 51 70 30

Eco-Veille Nature Dordogne Périgord
 Vous pouvez à présent signaler toutes anomalies constatées sur un chemin de randonnée en téléchargeant la fiche alerte « Eco-Veille Nature Dordogne Périgord » sur le site sports.cg24.fr ou randonnee-dordogne.com et en l'envoyant à :
 Conseil général de la Dordogne - Service du Tourisme
 2 rue Paul Louis Courier 24019 Périgueux cedex.

SECOURS (Emergency number)
112

ALLO MÉTÉO (Weather forecast)
08 99 71 02 24

INFORMATIONS SUR LA NATURE DU SOL*
 - Non goudronné - Goudronné - Pouvant être goudronné
 *AVERTISSEMENT : Ces informations sur la nature du revêtement n'ont qu'une valeur indicative. Elles sont destinées à faciliter la lecture de la carte IGN. L'urbanisation et l'activité humaine peuvent conduire à de significatives transformations du paysage et modifier le tracé ou le revêtement des itinéraires. Ces évolutions n'engagent pas la responsabilité du C.D.T.

© IGN PARIS 2006
 Autorisation n° 220 60002
 Extraits de cartes IGN :
 N° 1935 - 1936 - 2035 et 2036
 ISSN / 1159 - 5914